

SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

Conseil Municipal

Réunie le 11 décembre 2008, l'assemblée a pris les délibérations suivantes :

- SIEG :

✦ **transférant** la compétence relative au développement, au renouvellement et à l'entretien des installations et réseaux d'éclairage public sur le domaine public et privé de la Commune au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme. La modalité d'entretien retenue est l'entretien préventif des installations EP avec option tournée de surveillance trimestrielle et remplacement des sources lumineuses et des autres matériels à une fréquence de 3 ou 10 ans suivant les matériels.

- CONVENTION CAF :

✦ **autorisant** Madame Le Maire à signer l'avenant au contrat enfance jeunesse permettant l'intégration de la garderie de St Sylvestre au contrat signé par la Communauté de Communes avec la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.

- CONVENTION COMMUNE - FJEP :

✦ **accordant** une subvention au FJEP correspondant à la différence entre la somme générée par les repas servis et la somme prévue par la convention signée en décembre 2007, le prix de revient des repas ayant augmenté. Le texte de cette convention renouvelable chaque année sera revu début 2009.

- TARIFS 2009 :

✦ **fixant les tarifs 2009 comme suit :**

La hausse des loyers des bâtiments communaux sera indexée à l'augmentation du coût de la construction (sauf pour les logements dont les loyers avaient été revus en 2006 et lissés sur 3 ans).

Le prix de la location des chalets du Hameau de gîtes reste inchangé. Une étude va par ailleurs être menée en 2009 sur le devenir de ce « village » par des étudiants de Clermont-Ferrand.

Les tarifs de location de la Maison du Peuple demeurent également inchangés.

Le prix des concessions au cimetière évolue très légèrement :

Concessions perpétuelles :

- Simples (3 m² à 95 euros le m²) : 285 euros
- Doubles (6 m² à 95 euros le m²) : 570 euros

Concessions Columbarium :

- 15 ans : 460 euros
- 30 ans : 770 euros

- TERRAINS GADET :

✦ **autorisant** Madame le Maire à signer l'acte notarié en l'étude de Maître FABRE Jean-François, notaire à RANDAN pour l'acquisition des biens sans maître de la propriété de Monsieur GADET Jean Maxime.

Le Conseil Municipal a également évoqué les points suivants :

- Infos des commissions :

• **Services à la population** :

Deux projets de festivités pour 2009 sont évoqués. Le 1^{er} mai : organisation d'une course cycliste par le vélo club St Yorrais, d'une brocante par l'atelier et d'une vente aux vêtements par le FJEP. Le 10 mai : marche surprise couplée avec une randonnée équestre.

• **Gros travaux** :

Le projet de la station d'épuration a été revu par le maître d'œuvre pour tenir compte des remarques faites lors de la visite de la station de Vaux. La population sera informée des dates de l'enquête publique pour l'acquisition du terrain nécessaire à la construction dès l'obtention de l'arrêté Préfectoral par voie d'affichage et de presse.

• **Urbanisme et habitat:**

Des devis vont être demandés pour les travaux à effectuer sur les logements communaux. Une réflexion est engagée concernant le logement de la cure, la chaudière étant hors d'usage.

• **Questions diverses** :

✧ *Madame Finck fait le compte-rendu de la formation intitulée « gérer le personnel communal » à laquelle elle a assisté le mois dernier.*

✧ *Un don de 100€ sera effectué à l'association « Mathis pour la vie ».*